

# La Vendée en bref

---

## Ossements du Mans : une asso les veut aux Herbiers

En 2009, 154 victimes des Guerres de Vendée ont été exhumées sur les lieux de la bataille du Mans en 1793 (*Ouest-France* du 10 février 2016). Quel sera leur lieu de mémoire ? La question continue de susciter des propositions, notamment celle de l'Association des descendants de Chouans et Vendéens (ADCV).

L'association se prononce « **pour le transfert des dépouilles des martyrs du Mans à la chapelle du Mont des Alouettes** », aux Herbiers. Elle note que Vendée Militaire et Vérité pour la Vendée ont déjà émis cette proposition. « **Tout homme de ce temps préférait reposer dans la**

**terre de ses ancêtres. La clause de rapatriement du corps en cas de décès lors d'un déplacement figure d'ailleurs dans de nombreux testaments de cette époque... »**

Concernant les chouans ayant participé à la Virée de Galerne, l'ADCV remarque que « **ces combattants avaient fait allégeance (sentimentalement parlant) à la Vendée, au point qu'on nommait leur troupe : « la petite Vendée ».** Un paysan du Maine en révolte contre les Républicains de la ville aurait sans doute préféré reposer, lui aussi, au milieu d'une campagne amie, plutôt que dans une ville ennemie. »